

Occupation du domaine public

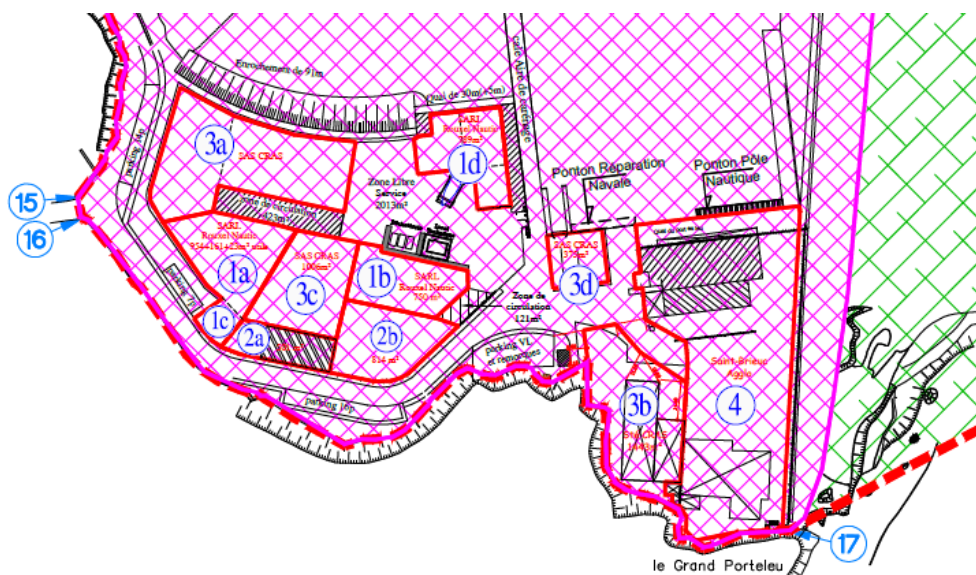
AVIS DE PUBLICITE DOMANIALE

L'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017, précise que lorsqu'une Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public (AOT) vise une activité économique, la délivrance du titre d'autorisation d'occupation doit être précédée de mesures de publicité et de mise en concurrence. Lorsque l'autorisation d'occupation est la résultante d'une manifestation d'intérêt spontanée, il appartient à l'autorité compétente de s'assurer au préalable, par une publicité suffisante, de l'absence d'autres initiatives concurrentes.

La SPL ESKALE D'ARMOR, concessionnaire du port d'échouage de Saint-Quay-Portrieux et le Département des Côtes d'Armor, autorité portuaire vous informent des disponibilités foncières et des demandes d'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) en cours.

PORT D'ÉCHOUAGE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX – Manifestation d'intérêt spontanée

Objet : La société CRAS Nautique a sollicité le Département des Côtes d'Armor et la SPL ESKALE D'ARMOR, gestionnaire du port d'échouage de Saint-Quay-Portrieux, pour la mise à disposition d'une emprise du domaine public portuaire d'une surface de 1 443 m² située sur le port d'échouage de Saint-Quay-Portrieux, zone 3b (plan ci-dessous), pour y exercer des activités de réparation et d'entretien de bateaux.



02 21 08 02 30



contact@eskaledarmor.com



Bat. JERZUAL J114
2, rue Jean Kuster
22000 Saint-Brieuc

SA à conseil d'administration au capital social de 300 000 €
 Numéro SIRET: 89491642800028 | Numéro TVA Intracommunautaire : FR77894916428
 Numéro RCS : Saint-Brieuc B 894 916 428

En application de l'article L2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, la SPL ESKALE D'ARMOR gestionnaire du port de Pontrieux pour le compte du Département des Côtes d'Armor prend acte de la manifestation d'intérêt spontanée de la société CRAS Nautique et s'assure, par la présente publicité, et avant signature du titre, de l'absence de toute autre manifestation d'intérêt concurrente sur cet espace situé à l'intérieur des limites administratives du port, sous un délai de 4 semaines suivant la présente publication.

Date de publication de la manifestation d'intérêt spontanée : **6 mai 2024**

Si vous souhaitez formuler une manifestation d'intérêt pour cet emplacement, veuillez adresser votre demande avant le 6 juin 2024 à : contact@eskaledarmor.com (en envoyant un dossier de présentation du projet précisant les statuts du demandeur, la nature du projet, la durée souhaitée, la date du début...)



02 21 08 02 30



contact@eskaledarmor.com



Bat. JERZUAL J114
2, rue Jean Kuster
22000 Saint-Brieuc

SA à conseil d'administration au capital social de 300 000 €
Numéro SIRET: 89491642800028 | Numéro TVA Intracommunautaire : FR77894916428
Numéro RCS : Saint-Brieuc B 894 916 428